

# SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

## Fonction publique : 2 313 situations administratives régularisées de janvier à mars 2021

CM  
Libreville/Gabon

DANS le cadre du plan de régularisation progressif des situations administratives des agents publics, le comité de pilotage du forum de la Fonction publique a tenu hier, mardi 30 mars, une réunion avec les leaders syndicaux pour faire le bilan à mi-parcours de la mise en œuvre dudit plan. De janvier à mars 2021, ce sont donc 2 313 situations administratives qui ont été régularisées. Un bilan jugé insuffisant par les leaders syndicaux qui ont relevé des inégalités dans la gestion de l'enveloppe budgétaire et des injustices dans les recrutements. " Il y a une notion d'insatisfaction globale au regard des attentes et des effectifs. On note également une tendance baissière dans l'évolution de plan de régularisation. Nous avons commencé en janvier avec 1 044 situations



Photo: CM  
**Joël Ella Ondo, vice-président du comité de pilotage du forum de la Fonction publique et Aminata Ondo, membre dudit comité lors de la réunion avec les leaders syndicaux.**

régularisées, pour finir à 878 au mois de mars. Pour le mois de février, ce sont seulement 391 agents qui ont été régularisés ", a déclaré le vice-président du comité de pilotage de la Fonction publique Joël Ella Ondo. Pour les leaders syndicaux, le gouvernement doit augmenter l'enveloppe budgétaire pour que les attentes qui ont été fort longtemps observées ne puissent pas conduire à la détérioration du

climat social.

" Nous invitons le gouvernement à ce que tout le monde participe à l'effort pour maintenir ce climat social apaisé et à régler ces questions des agents publics, ceux qui sont en attente sortant des écoles, recrutement direct, pensions retraite et toutes ces situations qui attendent que nous allions dans l'effectivité de ce qui a été convenu ", a souligné le vice-président du comité de pilotage.

## VIH/Sida : le vaccin s'accélère



Photo: Adjai Ntoutoume

**La recherche du vaccin contre la Covid-19 a indirectement profité au sérum contre le Sida.**

S.A.M.  
Libreville/Gabon

L'ANNONCE, le 25 mars dernier, du lancement de la phase 1 d'un vaccin préventif contre le VIH en France (prévu pour avril), par l'Agence nationale de recherche contre les maladies infectieuses (ANRS), a suscité l'espoir au sein de la communauté scientifique. Il s'agit de "cibler les cellules du corps responsables de la défense immunitaire qui sans traitement ne savent pas bloquer le virus du Sida. Des anticorps seront injectés dans les cellules qui ont

la capacité de déclencher une réponse immunitaire et ainsi de protéger l'organisme. Le but des chercheurs est de créer un vaccin préventif qui serait capable d'agir longtemps dans l'organisme et qui protégerait contre toutes les formes de VIH", souligne ladepeche.fr. Deux précisions sont nécessaires. La première est, selon BFMTV, que ce vaccin préventif ne permet donc pas de guérir du Sida, mais de se protéger d'une potentielle contamination. La seconde est qu'il pourra être administré seul, ou en combinaison avec un second vaccin, de la catégorie des vaccins ADN, appelé "DNA-HIV-PT123".

## Le clin d'œil de *Lybek*



## Cnamgs : vers la redynamisation du partenariat avec GBC-International

JFM  
Libreville/Gabon

LE directeur général de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs), Severin Anguile, a présidé, récemment, une réunion décisive avec une délégation de la société GBC-International, de droit sud-africain ayant une filiale à Libreville, conduite par son administrateur directeur général, Maurice Pebadi Engandzas. À l'ordre du jour, le bilan du partenariat entre la Cnamgs et cette entreprise qui gère ses évacuations sanitaires vers l'Afrique du Sud. Une collaboration qui date de 2009. D'abord avec le ministère de la Santé, puis avec la Cnamgs. Au cours de leurs échanges, les deux parties ont reconnu



Photo: DR

que malgré sa consolidation, surtout sur le plan juridique, ce partenariat n'a jamais connu un réel dynamisme. Cela a en juger par le chiffre d'affaires plutôt en baisse. Le nombre des cas en évacuation sanitaire vers l'Afrique du Sud, sur les quatre dernières années, n'ayant plus atteint 10 %. Ainsi, après avoir analysé les principales causes de cette situation, le patron de la Cnamgs a rassuré ses interlocuteurs quant à la volonté de sa structure de poursuivre ce par-

tenariat ; surtout à le rendre plus dynamique, afin de permettre à ses assurés de bénéficier de la grande expertise sud-africaine en matière de médecine. Et Maurice Pebadi Engandzas de remercier le chef de l'État Ali Bongo Ondimba pour avoir impulsé la mise en place d'un climat attractif pour les affaires au Gabon. Tout comme le patron de GBC-International a exprimé sa gratitude aux responsables de la Cnamgs, pour cette confiance renouvelée.